

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU COMITE DE PILOTAGE DES NAP
DU 13 JUIN 2016

Salon d'honneur de la mairie – 18h00

Présents : Didier HOUOT, Yannick PIQUEE, Fabienne BLAISON, Mylène GALMICHE, Vanessa ORIVEL, Laurence MADRE, Maxime LECOMTE-MARTIN, Murielle COLIN, Marilyn ZULIANI, Dorine ROBERT, Edwige FRANCOIS, Franck GIGANT.

Excusés : Isabelle RICHARD, Rémi DECOMBE.

Mme ROBERT Dorine a souhaité la bienvenue à tous. Puis elle a donné la parole à M. Gigant Franck, coordinateur des NAP.

Nous avons pris les points de l'ordre du jour comme il suit :

LES EFFECTIFS :

L'école des Perce-Neige compte 182 enfants scolarisés pour 168 participants aux NAP ce qui représente 86% de taux de fréquentation.

L'école maternelle du centre compte 95 enfants scolarisés pour 71 participants aux NAP ce qui représente 76% de taux de fréquentation.

L'école maternelle de Zainvillers compte 27 enfants scolarisés pour 23 participants aux NAP ce qui représente 85% de taux de fréquentation.

L'école primaire de Zainvillers compte 41 enfants scolarisés pour 35 participants ce qui représente 86% de taux de fréquentation.

Il y a 345 enfants scolarisés sur les 3 écoles publiques de Vagney et 297 enfants participent aux NAP. Ce qui fait une moyenne générale de 86% de taux de fréquentation.

Il y a une légère baisse par rapport à l'année dernière, qui s'explique par le fait que certaines associations ont pris le créneau horaire des NAP pour prodiguer leurs cours (ex: école de musique ou cours de chant, cours de guitare, etc...). L'explication du faible taux de participants à l'école maternelle est dû aux enfants de petite section qui font la sieste et qui restent chez leur gardienne ou chez leurs parents les jours des NAP.

Les effectifs pour l'année scolaire 2016/2017 dans les différentes écoles se répartissent ainsi :

-Ecole des Perce-neige 161 enfants inscrits. Ce qui représente 21 enfants de moins.

-L'école maternelle du centre 97 enfants inscrits. Ce qui représente 2 enfants de plus.

-L'école maternelle de Zainvillers 22 enfants inscrits. Ce qui représente 1 enfant de moins.

-L'école primaire de Zainvillers 42 enfants inscrits. Ce qui représente 7 enfants de plus.

Il y a 322 enfants inscrits sur les 3 écoles publiques de Vagney pour l'année scolaire 2016/2017 au lieu de 345 cette année.

L'équipe d'animation sera réactualisée par rapport au taux d'encadrement en vigueur.

LES INTERVENANTS ET LES ACTIVITES :

Il y a eu treize intervenants cette année qui se composent ainsi :

Le tricotin, la ludothèque, le tir à l'arc, la piscine, l'équitation, la médiathèque, le football, le judo, la zumba, le badminton, la couture, le théâtre, l'informatique et le tennis.

Parmi ces intervenants, le tennis, la piscine, la ludothèque, l'équitation et la médiathèque sont intervenus auprès des enfants de maternelle.

Certaines activités ont été mises en place au "coup par coup" comme la plantation des arbustes autour de la nouvelle station service de Super U, les écuries du champ du vent sont descendues avec une calèche à l'école de Zainvillers pour se balader autour de l'école ou encore la remise des diplômes APS (apprendre à porter secours) à un groupe de primaire suivi de la visite de la caserne des pompiers du Syndicat. Cette formation a été mise en place par Mme Antonia TOUSAIN formatrice pompier et animatrice au sein des NAP.

La quasi totalité des intervenants sont reconduits pour l'année prochaine sauf l'informatique.

Le Hip Hop fait son apparition pour la rentrée, le rugby interviendra sur la dernière période de l'année scolaire. Un projet couture avec Mme Véronique DRAN (déléguée insertion au conseil départemental) est à l'étude ainsi qu'un projet qui aura comme thème LA FAMILLE. Une réflexion sera faite à la rentrée pour participer au téléthon soit sous forme de vente ou alors de défi sportif. Mme Fabienne BLAISON fait part d'une proposition de rapprochement auprès de Mme AUBERT (association handicap) pour intervenir avec un groupe sur quelques séances.

Il est rappelé que le 24 juin aura lieu le festi'jeux de 13h30 à 16h30 au stade des Viaux. Le thème est Astérix aux jeux olympiques. Franck GIGANT (coordinateur) a tenu à remercier les directrices des écoles pour leur investissement à l'organisation de cet après-midi.

RETOUR SUR LES POINTS ABORDES A LA DERNIERE REUNION :

Le règlement intérieur avait été modifié pour priver les enfants de leur activité favorite en cas de comportement non adapté. Un groupe complet a été privé d'équitation à l'école de Zainvillers car ils s'étaient mal comportés à la boxe la semaine précédente. Ils ont dû présenter des excuses à l'intervenant boxe et depuis ce jour leur attitude est irréprochable.

Au sujet des PAI (protocole d'accueil individualisé) tout les documents ont été donnés par les directrices d'école et les emplacements des médicaments communiqués à l'équipe d'animation.

Une réflexion a été faite pour que Mme Antonia TOUSSAINT (formatrice pompier) intervienne auprès de l'équipe d'animation pour prodiguer des conseils. Il va être demandé que l'infirmière scolaire intervienne lors de la première réunion d'équipe pour informer, expliquer et rassurer les animateurs(trices) sur les protocoles.

Une salle est mise à disposition des NAP à l'école maternelle du centre, qui se situe à l'étage et qui va être aménagée par Bernard des services techniques pendant les vacances scolaires. Cela servira à répondre à un problème de stockage du matériel.

L'ouverture de la grande porte, à l'école des Perce-Neige, à la sortie des NAP et cela pour éviter des bousculades, est efficace.

Pour la première fois depuis la création des NAP une déclaration d'accident a été faite. L'enfant est entré en collision avec un autre et s'est cassé une dent.

BILAN FINANCIER :

Le coût par enfant pour une séance est de 3.06 € alors que l'année dernière il était de 4.16 €.

L'état a reconduit ses aides à hauteur de 90 € par enfant et par an.

La CAF a reconduit ses aides à hauteur de 0.52€ par enfant et par jour de présence.

TOUR DE TABLE :

Mme ROBERT (adjointe aux affaires sociales et scolaires) remercie Franck pour son travail, son efficacité et la bonne organisation des NAP. Elle rappelle le bon taux de fréquentation (86%), la richesse des interventions, la qualité des intervenants et leur spécificité. Elle rappelle l'existence du site internet des NAP qui permet de communiquer avec les familles.

Mr le maire appuie dans le même sens et rappelle qu'il est important d'avoir des idées novatrices pour maintenir l'intérêt des enfants et la volonté de poursuivre. Il remercie la qualité du travail du coordinateur ainsi que la gestion de son équipe et de la gestion des difficultés particulières. Il propose de communiquer sur le site internet des NAP dans un prochain Vagney Actus.

Mr BERNARD demande si l'équipe d'animation est stable pour la rentrée et la réponse est oui sauf Corentin qui arrête.

Mme MADRE demande si l'équipe d'animation est formée car c'est une question que les parents lui posent régulièrement. La réponse est oui car seules 2 animatrices n'ont pas le BAFA mais sont titulaire d'un diplôme de formatrice pompier pour une et un CAP petite enfance pour l'autre (diplôme reconnu par les services de jeunesse et sport). Les taux d'encadrement sont les suivants 1 pour 14 enfants en maternelle et 1 pour 18 en primaire. Les obligations en termes de qualification sont les suivants 50% de personne qualifiée, 30% de personne en cour de qualification et un maximum de 20% non qualifié. Le calcul des taux d'encadrement par jeunesse et sport est en fonction de l'effectif global mais varie selon les besoins réels de l'activité (ex : une animatrice peut encadrer une activité football avec 22 enfants mais ne pourra pas aller à l'équitation avec le même nombre d'enfant).

Mme MADRE fait part d'un message reçu par des parents "les enfants sortent de l'établissement sans nous prévenir ?". La réponse est : C'est possible pour des petits déplacements, à proximité et ponctuellement mais le coordinateur sait toujours où sont les enfants au cas où les parents voudraient récupérer leur enfant avant la fin des activités.

Mme GALMICHE évoque la "boom" qui aura lieu le 02 juillet mais cette soirée est organisée par le conseil municipal des jeunes et le comité des fêtes.

Franck rappelle que pour la première semaine des NAP à la rentrée il n'y aura aucune sortie des enfants afin de leur permettre de prendre leurs repères et que la mise en place soit bien cadrée.

Mr le maire rappelle que la gratuité est maintenue.

Mme ORIVEL demande ce que feront les enfants lors de l'olympiade du 24 juin, après 16h30, et sous quelle responsabilité seront les enfants. Ils seront sous la responsabilité des parents dès leur retour dans la cour de l'école et sous la responsabilité de l'alphabet pour les enfants qui vont à la garderie ce jour là.

Mme ORIVEL demande que ce soit noté sur le flyer qui sera distribué.

Mme Maxime MARTIN demande quelle est la solution en cas de météo défavorable pour cette journée.

Pour les enfants de maternelle, M. DRAN (président de la ludothèque et organisateur de cette journée) doit demander la possibilité d'occuper le gymnase du collège et pour les enfants de primaire la salle polyvalente de Vagney est réservée.

Tout les points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 19h10.